

Bulletin municipal n°8

JANVIER 2016



Photo Roland GRIMAL- Belfort du Quercy 2015
R.G.2015

SOMMAIRE

- P.1** Le mot du Maire
- P.2/3/4** Compte administratif 2014, Budget Communal 2015 (Commune-Assainissement)
- P.5/6** Les réalisations d'investissements 2015
- P.7** L'éclairage public,
- P.8/9** Les projets d'investissements 2016,
- P.10/11** L'école communale, les activités périscolaires,
- P.12/13/14/15/16/17** Les Associations,
- P.19** Festivités, Animations, Manifestations (calendrier),
- P.20** Des potières à Belfort, le site internet actif,
- P.21** La redevance d'enlèvement des ordures ménagères,
- P.22** La collecte des textiles à Belfort,
- P.23** La déchetterie de Lalbenque,
- P.24** Le recensement militaire,
- P.25** Le renouvellement de la C.N.I.
- P.26** L'Etat Civil, le Conseil Municipal 2015,
- P.27** Espace Détente,
- P.28** Note.

Téléphone :

05.65.31.60.58.

E-mail :

marie.belfort@wanadoo.fr

Site internet :

belfortduquercy.fr

Le Mot du Maire

Chers administrés,

Ce mot en introduction de notre bulletin municipal est pour moi un des meilleurs moments de ma fonction de maire.

Il me permet de tous vous saluer, de souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants et de formuler à leur égard des vœux de bonne intégration au sein de notre commune.

Suite aux attentats des mois de janvier et de novembre, nous aurons une pensée pour tous ces innocents qui ont perdu la vie, victimes d'assassins qui, au nom d'une certaine religion, font les pires exactions.

Je souhaite qu'au sein de la commune, dans ce monde difficile, nous ayons toujours un esprit d'entraide et une bonne solidarité.

De nos jours, l'insécurité, préoccupante pour tous, arrive jusque dans nos campagnes. De plus, les méfaits climatiques de plus en plus violents nous interrogent et nous préoccupent.

Concernant notre commune, tous les ans, nous subissons une baisse des dotations de l'Etat, ce qui nous oblige à être rigoureux dans nos dépenses. Je vous affirme que tous les membres du conseil municipal et moi-même sommes vigilants sur la gestion de notre budget communal. C'est pour cette raison qu'en 2015, nous avons réalisé le changement des fenêtres et des volets de l'appartement situés au-dessus de l'école, poursuivi le changement des huisseries du bâtiment de la mairie et effectué la rénovation de la salle allouée aux aînés.

Pour 2016, nous prévoyons le renforcement des fondations de l'église du Saint Jean car nous disposons d'une aide à hauteur des 2/3 du budget nécessaire, venant de Groupama, suite à la déclaration de sécheresse de 2011. Pour le tiers restant, des aides ont été demandées à différents services.

Ensuite, nous envisageons d'améliorer la sécurité de la traversée du village. Nous avons également terminé de régler les frais annexes concernant l'agrandissement de l'école.

Je veux aussi profiter de ce moment pour remercier toutes les associations qui, au travers de leur dévouement, font vivre notre commune.

Toute l'équipe municipale est à votre écoute et, ensemble, œuvrons pour le bien de notre commune.

Les Finances Publiques de la Commune

► Le BUDGET COMMUNAL

⇒ Le Compte Administratif 2014



Le compte administratif retrace la situation exacte et réelle des finances de la collectivité (opérations réalisées et les restes à réaliser).

Il est élaboré par "l'ordonnateur" de la collectivité, c'est-à-dire le Maire. Le compte administratif doit correspondre au compte de gestion, établi parallèlement par le comptable de la collectivité.

Il a été adopté par l'assemblée par **délibération n°2015-04-008 du 9 avril 2015**

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	24 168,10			50 650,25		124 735,15
Opération exercice	192 738,03	416 978,34	362 728,58	346 514,20	555 466,61	763 492,54
Total	216 906,13	416 978,34	362 728,58	397 164,45	579 634,71	814 142,79
Résultat de clôture		200 072,21		34 435,87		234 508,08
Restes à réaliser	31 809,00				31 809,00	
Total cumulé	31 809,00	416 978,34	362 728,58	397 164,45	611 443,71	814 142,79
Résultat définitif		168 263,21		34 435,87		202 699,08



En intégrant les Restes à Réaliser 2014 : Dans l'ensemble des sections,

Résultat de clôture 2014 (excédentaire) : 202 699,08 €

Soit,

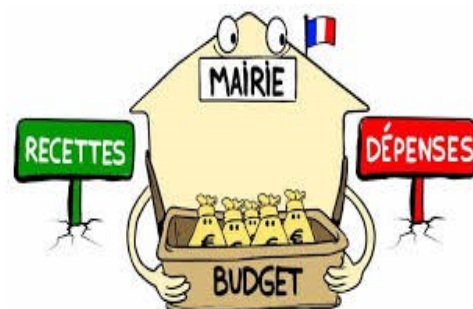
un excédent en section d'investissement de 168 263,21 €

(en intégrant les restes à réaliser au 31/12/2014),

⇒ Le Budget Communal 2015

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. Le budget communal est à la fois un acte de prévision et d'autorisation. C'est un acte de prévision : le budget constitue un programme financier évaluatif des recettes à encaisser et des dépenses à faire sur une année. Mais le budget communal est aussi un acte d'autorisation : le budget est l'acte juridique par lequel le maire - organe exécutif de la collectivité locale - est autorisé à engager les dépenses votées par le conseil municipal.

Délibération affectation du résultat n°2015-04-009 du 9 avril 2015.



FONCTIONNEMENT		
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Votes	405 134,87	370 699,00
Résultat de fonctionnement reporté		34 435,87
Total section Fonctionnement	405 134,87	405 134,87
INVESTISSEMENT		
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Votes	282 542,36	114 278,15
Restes à réaliser	31 809,00	
Solde d'exécution de la section d'investissement		200 072,21
Total section Investissement	314 351,36	314 351,36
TOTAL GÉNÉRAL	719 486,23	719 486,23

⇒ Les SUBVENTIONS 2015

- Syndicat des Chasseurs de Belfort : 150,00 €
- Comité des fêtes de Belfort : 1 000,00 €
- Amicale des retraités de Belfort : 150,00 €
- Ass. du Léoure Parents d'élèves : 1 200,00 €
- Coop Scolaire Belfort : 300,00 €
- Amicale du Léoure / Chasse : 100,00 €
- Ass. Les Amis du Saint Jean : 150,00 €
- Maisons et Terroirs : 150,00 €
- Comité des fêtes de St Geniès : 150,00 €
- Les restaurants du cœur : 30,00 €
- Sapeurs Pompiers de Lalbenque : 50,00 €
- F.N.A.C.A. du Canton : 40,00 €



- Amicale du 8ème R.I : 30,00 €
- Ass. Musée de la résistance : 30,00 €
- Football club Lalbenque : 200,00 €
- Collège Castelnau Montratier : 100,00 €
- Terre en fête Jeunes agriculteurs du Lot : 200,00 €
- Ensemble Scolaire Ste Thérèse Lalbenque : 50,00 €

⇒ Les taxes locales pour l'année 2015



	Taux votés Part COMMUNE 2015 Pas d'augmentation	Taux moyens communaux 2014		Taux 2014 Des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale
		Au niveau NATIONAL	Au niveau DÉPARTEMENTAL	
TAXE D'HABITATION	7,20	23,95	18,14	6,11
TAXE FONCIÈRE (bâti)	4,45	20,20	21,59	5,41
TAXE FONCIÈRE (non bâti)	46,02	48,53	147,14	54,31
Cotisation Foncière des Entreprises	13,65	25,76	/	10,93

Il a été adopté par l'assemblée par **délibération n°2015-04-010 du 9 avril 2015.**

► Le BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

⇒ Le Compte Administratif 2014

Il a été adopté par l'assemblée par délibération n°2015-04-005 du 9 avril 2015



	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		34 459,94		12 132,72		46 592,66
Opération exercice	8 024,09	7 973,00	9 373,51	12 331,97		20 304,97
Total	8 024,09	42 484,03	9 373,51	24 464,69		66 897,63
Résultat de clôture		34 408,85		15 091,18		49 500,03
Restes à réaliser	38 308,85					
Total cumulé	38 308,85	34 459,94		15 091,18		49 500,03
Résultat définitif	3 900,00			15 091,18		11 191,18

⇒ Le Budget Annexe Assainissement 2015

Délibération affectation du résultat n°2015-04-006 du 9 avril 2015.

FONCTIONNEMENT		
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Votes	23 616,97	12 425,79
Résultat de fonctionnement reporté		11 191,18 (= 15 091,18 - 3 900,00)
Total section Fonctionnement	23 616,97	23 616,97
INVESTISSEMENT		
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Votes	17 173,00	21 073,00
Restes à réaliser	38 308,85	
Solde d'exécution de la section d'investissement		34 408,85
Total section Investissement	55 481,85	55 481,85
TOTAL GÉNÉRAL	79 098,82	79 098,82

Opération d'investissement n°12 : « Travaux d'extension du réseau d'Assainissement Collectif du bourg ».

Programme reconduit pour un montant de 31 809,00 € en prévision de futurs travaux d'agrandissement du réseau existant.

Les Réalisations d'investissements 2015

► Changement de menuiseries 2ème tranche

Il a été installé des menuiseries PVC à l'appartement situé au-dessus de l'école avec changement des volets battants face cour et volets roulants électriques face arrière.

Le changement de la continuité du bâtiment Mairie, porte du couloir avec verrière, et partie salle allouée aux genêts de Belfort.

Entreprise sollicitée : **QUERCY BOIS** (basée à Montpezat de Quercy).

Coût total des travaux : **12 193,72 €** (récupération de la TVA à hauteur de 15,761%).



► Réfection salle communale allouée aux Genêts de Belfort

Michel Canihac et Rémi Colmagro, employés de Mairie ont aidé les bénévoles de l'association des genêts à rafraîchir cette salle qui se dégradait.



► Achat mobiliers Salle des Fêtes

Achat de 37 tables et 2 chariots.

Entreprise sollicitée : **Altrad Collectivités SA**

Coût total des travaux : **2 873,78 €** (récupération de la TVA à hauteur de 15,761%).

► VOIRIE Communale



Le programme VOIRIE 2015 a connu quelques bouleversements qui nous ont compliqué la tâche.

Tout d'abord, notre **enveloppe communautaire a été réduite de 10 %** (soit 8 000 €) suite à la demande et au vote en conseil communautaire d'autres communes jugeant inutile le fait d'entretenir leur voirie reposant sur un sol rocheux, et préférant répartir ces sommes sur d'autres projets qui à ce jour sont inconnus.

Sur les 23 communes qui composent la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque Limogne, **c'est Belfort qui a le plus de kilomètres de voirie** avec un coût d'entretien le plus élevé à cause des terrains argileux qui ne supportent pas bien les contraintes d'une voirie. Il est pourtant important de ne pas prendre du retard car l'entretien est très onéreux.

Ensuite, nous avons connu des problèmes avec l'entreprise ETPLV qui a remporté l'appel d'offres lancé en début d'année. Cette entreprise s'est positionnée sur plusieurs marchés mais n'a pas recruté le personnel approprié pour effectuer les travaux, provoquant d'importants retards.

Pour notre commune, trois mois ont été nécessaires pour faire les travaux programmés, qui à ce jour ne sont toujours pas terminés !



Pour conclure,

il a été investi, pour la voirie COMMUNALE

21 406 € TTC sur les axes suivants :

- Le chemin du cimetière
- l'entrée de Pech Cahors,
- le chemin de Barthe,
- la deuxième partie du St Jean
- le hameau de Loubéjac.

Pour la voirie COMMUNAUTAIRE

72 605 € TTC sur les chemins suivants :

- Bragayre,
- Trotocco,
- la route de l'église du St Jean,
- le Raujas à l'entrée du hameau de Souques.



Notre voirie étant de plus en plus difficile à entretenir, il convient à chacun de nous, de la respecter afin de la faire durer le plus longtemps possible.

Le programme 2016 est en cours et nous savons déjà que ces sommes seront reconduites car il y en a beaucoup à faire.

L'éclairage public

L'apparition de nouvelles normes de sécurité a provoqué une augmentation vertigineuse des coûts d'entretien de l'éclairage public.

En effet, il est aujourd'hui obligatoire d'être équipé d'un camion nacelle avec deux personnes ayant passé une formation payante à renouveler tous les ans.

Soucieuse d'élargir ses compétences, la Fédération d'Electricité du Lot a créé un nouveau service pour les communes afin d'entretenir l'éclairage public.



Le montage juridique et la réalisation de ce syndicat ont été très laborieux et compliqués mais depuis cet automne, il est opérationnel et nous retrouvons enfin l'éclairage du village, mais aussi celui de tous nos hameaux.

La dernière facture, pour remplacer deux ampoules, se montait à près de 800 € TTC.

Grâce à ce syndicat nous payerons 1 200 € par an quel que soit le nombre et la nature des interventions avec en plus un nettoyage et une vérification annuelle.

Avant de s'engager définitivement avec ce syndicat et ce pour une durée de 5 ans (durée au terme de laquelle nous pourrions nous retirer), un devis avait été demandé à l'entreprise CITEL qui nous proposait le changement des ampoules pour un montant de 4 750 € sans faire aucun entretien, alors que beaucoup d'amorceurs d'une valeur de 200 € l'unité ne fonctionnait plus.

Après ces quelques explications, nous espérons que la gêne occasionnée ne sera plus qu'un mauvais souvenir.

Présentation de la FDEL



Premier **syndicat intercommunal** à avoir regroupé directement ou indirectement, via les syndicats primaires d'électrification (SIER), les 340 communes lotoises, la **Fédération Départementale d'Electricité du Lot, FDEL**, a été créée par arrêté préfectoral du 20 février 1995.

Autorité organisatrice pour la distribution publique d'électricité en lieu et place de ces communes, la FDEL regroupe et défend les intérêts de plus de 118.000 usagers lotois et contrôle la bonne exécution du contrat de concession passé avec ERDF pour l'exploitation de son réseau.

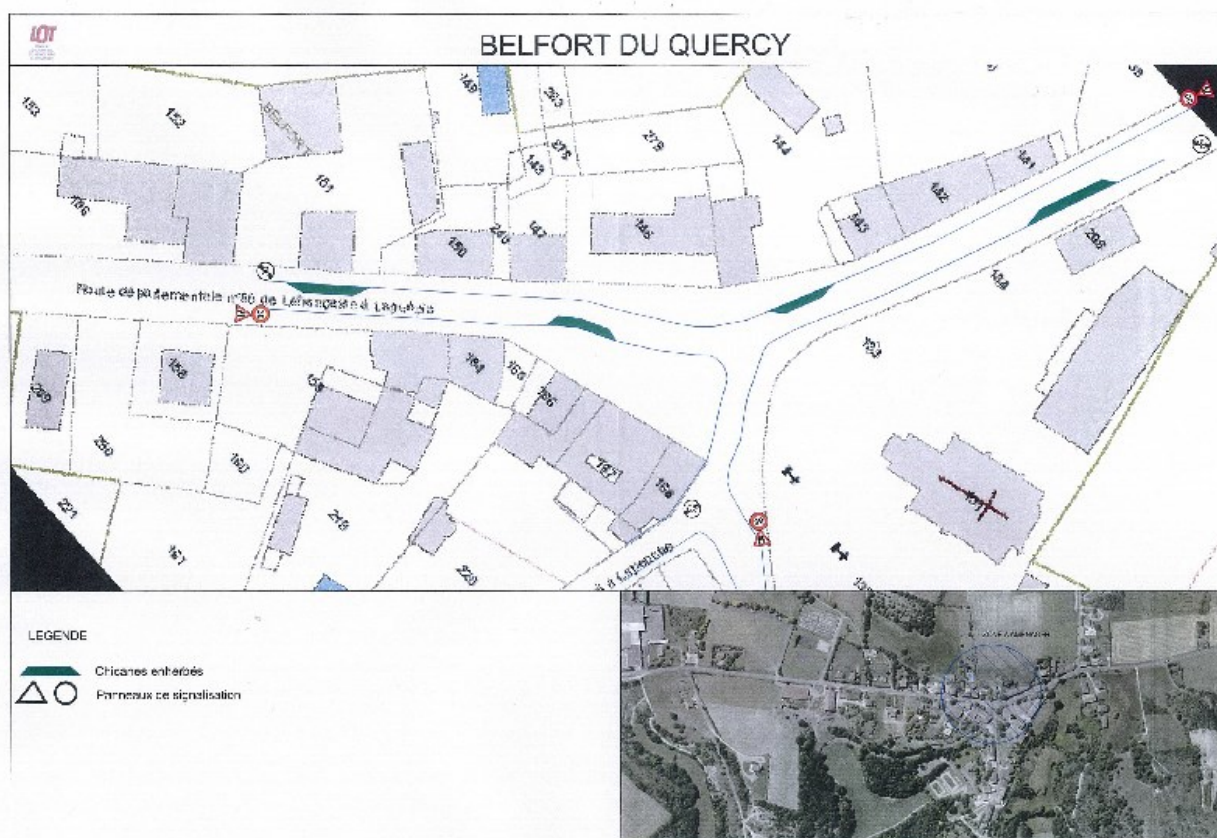
A ce titre, elle est propriétaire des ouvrages de distribution d'électricité : lignes BT de réseau (basse tension 230/400 volts - 6.654 km de lignes), lignes HTA de réseau (moyenne tension 20.000 volts - 5.496 km de lignes), postes de transformation HTA/BT (6.277 postes) et ouvrages de branchement (données au 31.12.2008).

La FDEL est maître d'ouvrage des travaux de développement de son réseau : création de lignes nouvelles, renforcement et enfouissement de lignes existantes.

Elle assure auprès des collectivités des missions d'expertise, de conseil et de maîtrise d'ouvrage pour l'éclairage public et la mise en lumière des sites et monuments. Elle participe également aux actions menées pour la maîtrise de la demande en électricité (MDE) sur l'ensemble du département.

Les projets d'investissements 2016

► La traverse du village



Si les finances de 2016 le permettent, M. le Maire et les conseillers municipaux travailleront sur un projet d'aménagement de la voirie du bourg.

En effet, la vitesse d'arrivée au niveau du centre bourg est considérée comme trop rapide par les riverains du fait de la présence d'une longue ligne droite en amont et en aval. Il arrive que les automobilistes surpris ou anticipant la courbe se trouvent déportés sur la voie de face ou coupent la courbe en empiétant sur la zone de parking.

Aussi, la commune souhaite mettre en place des chicanes ainsi qu'une signalisation.

La largeur des chicanes laissera une dimension de voirie nécessaire au passage des poids lourds. Elles seront végétalisées pour garder l'aspect champêtre du bourg.

Technique et estimation financière des travaux :

- Aménagement de chicanes, signalisation verticale : environ 25 000 € TTC.

La commune sollicitera une subvention auprès des amendes de police à hauteur maximale de 30% du prix HT des travaux. Nous solliciterons également la Communauté de Communes (Fonds de Concours).

► Changement des menuiseries 3ème tranche

Pour finir ce programme, cette année seront changées les fenêtres de l'ancienne classe de l'école communale ainsi que celles de la garderie.

Nous allons également fermer le hall du local wc de la partie neuve de l'école car dès qu'il pleut ou qu'il gèle le sol est très glissant, ce qui est très dangereux pour nos petites têtes blondes !

► Restauration de la Chapelle Saint Jean des Arades

⇒ HISTORIQUE :

Dans un magnifique site, sur les derniers contreforts du Quercy blanc, la chapelle Saint Jean des Arades domine les vallées de l'Aveyron et de la Garonne.

La construction doit remonter au XV^{ème} siècle, après les ravages de la Guerre de Cent ans. Après le Concordat, la paroisse fut supprimée puis rétablie en 1809.

A cette époque, la chapelle, trop excentrée, fut transportée aux frais des paroissiens, pierre par pierre, pour être remontée à l'identique.

En 1984, une association « **Les Amis du Saint Jean des Arades** » s'est créée pour sauver ce charmant édifice qui avait perdu son rôle paroissial, et a établi un plan de travaux.

Une première tranche en 1985 a porté sur les fissures du transept sud, d'un contrefort, du chevet, d'un haut de fenêtre, une deuxième tranche en 1987 sur les voûtes qui menaçaient de s'écrouler. D'autres interventions moins délicates à exécuter ont été confiées à des scouts et à des bénévoles. Depuis 28 ans, aucuns travaux n'ont été entrepris.



Photos de M. GRIMAL Roland.

⇒ TRAVAUX:

La commune a monté un dossier en 2011 au titre de la sécheresse, afin de reconnaître les dégâts de la Chapelle en catastrophe naturelle.

Compte tenu des dommages existants avant la période reconnue Catastrophe Naturelle, de l'absence de fondation et de collecte d'eaux pluviales de toiture qui sont des éléments aggravants, GROUPAMA propose la prise en charge à hauteur des 2/3 des travaux à engager soit 114 493,87 €.

Par délibération n°2015-04-018 du 9 avril 2015 la Commune a validé cette proposition. Pour le 1/3 restant à payer, des dossiers de subventions ont été envoyés à divers organismes. A ce jour, nous attendons le retour des montants sollicités.

Date de début des travaux : mai 2016

Durée prévisionnelle des travaux : 2 mois

PLAN DE FINANCEMENT Prévisionnel :

Coût TOTAL HT de l'opération		147 684,00 € <i>(soit 177 220,80 € TTC)</i>
Indemnité sinistre de GROUPAMA		114 493,87 €
Coût réel HT à la charge de la commune <i>(après déduction de l'indemnité sinistre)</i>		33 190,13 € HT
<u>Subventions sollicitées</u> : (à partir du montant HT à la charge de la commune)		
► De l'Etat au titre de la DETR	25%	8 297,53 €
► Du DEPARTEMENT au titre du patrimoine rural non protégé	25%	8 297,53 €
► de la REGION au titre du soutien à la restauration du patrimoine	20%	6 638,02 €
► Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne Fonds de Concours		15 000,00 €
► Autofinancement (y compris la TVA)		24 493,85 €
Total TTC		177 220,80 €



L'école Communale et le périscolaire

Notre école fait partie d'un RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) qui regroupe les écoles de Belfort, Fontanes et Montdoumerc.

Les RPI permettent de sauvegarder et d'améliorer la scolarisation des enfants en milieu rural en regroupant les élèves de plusieurs communes.

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal de Belfort, Fontanes et Montdoumerc est un des premiers RPI du département du Lot. Dans les années 70, lorsque leurs écoles se sont trouvées menacées de fermeture, les maires des trois communes ont décidé de se regrouper en RPI.

Les communes de Belfort du Quercy et de Montdoumerc dépendent de la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne, CCPLL, alors que la commune de Fontanes dépend de la Communauté d'Agglomération du « Grand Cahors ».

Effectifs 2015/2016 :

A Belfort du Quercy : deux classes avec un total de 43 élèves.

- CE2 / CM1 (21 élèves) ,
- CM1 / CM2 (22 élèves).

L'école de Montdoumerc, accueille une classe de toute petite section, petite section et moyenne section de maternelle (33 élèves),

l'école de Fontanes, accueille une classe de grande section de maternelle et CP (19 élèves) ainsi qu'une classe de CE1 (16 élèves) avec un total de 35 élèves.

Nos enfants travaillent dans une école remise à neuf depuis le mois d'avril 2013. Elle a été agrandie et mise aux normes handicap. Elle est adaptée aux activités périscolaires, avec une bibliothèque toute équipée et de nombreux jeux pour l'extérieur (cerceaux, ballons, assiettes chinoises...).

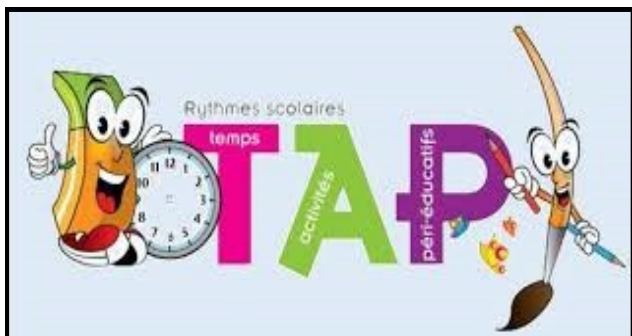
Le restaurant scolaire :

La préparation et la livraison des repas sont assurées par la société MIDIRESTAURECO, qui fournit de la nourriture élaborée, équilibrée et variée.

Cette société travaille le plus possible avec des producteurs locaux.

Tarif d'un repas enfant : 3,60 €





Notre personnel communal, composé de Mesdames Roselyne Manchado, Julie Roumigué et de Monsieur Rémi Colmagro, prennent en charge les enfants, tous les jours **de 15h45 à 17h**, afin de leur faire faire des activités périscolaires, alternant activités manuelles, sportives et jeux collectifs.

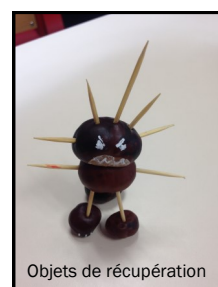
Un programme est mis en place et les enfants par petits groupes se détendent à leurs activités favorites.

Des intervenants extérieurs agrémentent également ces moments (chants, art martial...)



Le ramassage scolaire communal :

La commune dispose d'un ramassage scolaire entièrement gratuit pour les familles. Le bus vient chercher et ramener les enfants inscrits à leur domicile matin et soir. Certains enfants sont ensuite pris en charge par le ramassage financé par le Conseil Général afin d'être acheminés vers les écoles de Montdoumerc et Fontanes.





Associations

MAISON et TERROIR

Les 26 membres de l'association se joignent à moi pour vous remercier, toutes et tous, pour votre participation très appréciée, lors de nos manifestations. Celles-ci ont, en effet, connu un très vif succès, attirant de nombreux participants de la commune et des communes voisines, tous enchantés des agréables moments passés parmi nous. Toutefois, et nous le regrettons, nous avons dû annuler le marché de Noël, cette manifestation semblant « s'essouffler », tant côté exposants que visiteurs. Nous réfléchissons donc à de nouvelles orientations pour amener un peu plus de rêve et de magie à cette fête. Vos idées sont évidemment les bienvenues. Lors de notre Assemblée Générale qui se tiendra le **Samedi 9 Janvier 2016**, nous proposerons les activités suivantes pour l'année à venir :

Samedi 18 Juin : En remplacement de la fête de printemps qui, elle aussi, souffre d'une petite baisse de fréquentation, nous avons pensé à une sorte de **Fête de l'été** avec :

Marché des produits du terroir : stands de producteurs locaux, artisanat,
fournée au four communal,
balade découverte du Vieux Belfort, et repas gourmand en soirée.

Mardi 5 Juillet : Balade à la tombée du jour

Mardi 2 Août : Balade à la tombée du jour

Samedi 10 Septembre : Balade du Patrimoine

Samedi 8 Octobre : Concours de soupes

Dimanche 4 Décembre : Marché de Noël



N'hésitez pas à nous rejoindre !

(Contact : Président : Marc DEBONDUE 05.65.21.14.93 ou Trésorière : Yvette ALLART 05.65.31.64.86)
e-mail : maisonterroir@hotmail.fr – Site internet : www.maison-terroir.sitew.com



(2ème prix) — concours de soupe



marche du 7 juillet 2015



concours de soupe du 10 octobre



marche du 7 juillet 2015

**Je vous souhaite une très
bonne année 2016**

Le Président
Marc DEBONDUE



Le Comité des fêtes



Au cours de l'année 2015, le public a répondu présent aux manifestations organisées par le Comité des Fêtes et nous vous en remercions chaleureusement, nous espérons qu'il en sera de même pour l'année à venir.

Lors de l'Assemblée Générale qui a eu lieu fin septembre un nouveau bureau a été élu, il se compose comme suit :

Présidente : Mlle CONTÉ Adeline
Vice Président : M. ROUMIGUIÉ Alexandre
Trésorier : M. CONTÉ Adrien
Vice Trésorier : M. CAMPERGUE Sébastien
Secrétaire : Mme ROUMIGUIÉ Julie
Vice-Secrétaire : Mlle ROUMIGUIÉ Agnès

La soirée dansante animée par « LE PYRAMIX » en février ayant connu un grand succès, sera renouvelée et aura lieu le **Samedi 20 Février 2016**.

Nous avons décidé de l'organisation d'un **repas spectacle dansant animée par « Les 2 Enchanteurs »** qui aura lieu le **30 Avril 2016**.

Et cette année la **Fête du Melon** se déroulera sur 3 jours :

13 Août : Soirée Disco

14 Août : Concours de pétanque, marché gourmand et soirée variétés/rock avec le groupe « Météor » qui avait eu un réel succès lors de la fête 2014

15 Août : Vide Grenier, Concours du plus gros mangeur de melons, Repas champêtre, Bal musette et Feu d'artifice.

Durant le premier trimestre, nous tenterons l'expérience d'un **concours de belote** le dimanche 13 mars 2016.

Nous remercions toutes les personnes qui, au cours de l'année, veillent, de près comme de loin, au bon déroulement des festivités, de par leur investissement, leur soutien moral ou leur présence.

Nous adressons à chacun nos meilleurs vœux pour cette année 2016 et espérons vous retrouver nombreux pour nos manifestations.



Syndicat des Chasseurs et Propriétaires

Amis chasseurs,

Le bulletin municipal nous permet de vous présenter brièvement le bilan de la saison de chasse 2014 / 2015.

Tout d'abord, le 10 avril 2015, les chasseurs se sont réunis en Assemblée Générale sous la présidence de M. Marius LAVERGNE. Après un vote unanime un nouveau bureau est constitué comme suit :

Président :	Serge Cournut
Vice-Président :	Marius LAVERGNE
Trésorier :	Jean-Louis AVIGNON
Vice Trésorier :	Jean PÉRIÉ
Secrétaire :	Jean-Claude BOISSEL
Membres du bureau :	Pierre GILES – Alain BONNAYS.



A titre personnel, je profite de l'occasion pour saluer et remercier M. Marius LAVERGNE pour tout le travail qu'il a pu faire pour notre syndicat tout au long de ces nombreuses années. Merci encore.

Pour la saison 2014 / 2015, les chasseurs ont bénéficié de deux lâchers de faisans : 45 faisans en septembre et 50 en décembre.



Le lièvre est encore bien présent sur notre territoire ainsi que quelques belles compagnies de perdreaux.

Concernant le gros gibier, quelques 15 sangliers et 48 chevreuils ont été abattus.

Les nuisibles n'ont pas été épargnés. Quelques 21 renards, 10 ragondins, 20 corbeaux et 70 pies ont été prélevés. Merci et félicitations à notre garde communal, M. Robert ROUX et à nos piégeurs.

Pour terminer la saison, notre traditionnel banquet du 7 mars 2015 a permis de régaler 200 convives et de partager une partie du produit de la chasse (sangliers et chevreuils).

Réservez déjà le samedi 5 mars 2016 pour le banquet de cette nouvelle saison pour partager une soirée conviviale et un bon repas en perspective.

Même si le nombre de permis est en diminution, notre syndicat poursuit sa route.

Merci à tous les chasseurs pour leur fair-play et la courtoisie qu'ils font régner dans notre commune quel que soit le type de chasse.

Merci à tous les propriétaires non chasseurs qui mettent leurs terrains à disposition.

Vive notre chasse.

Le Président.

Les GENÊTS DE BELFORT



En 2015, certaines activités se sont pérennisées et fonctionnent régulièrement pour le plaisir de chacun. A ce jour, 141 adhérents composent l'association.

Nous avons, cependant, perdu en route quelques ateliers tels que la danse, la gymnastique, les ateliers du savoir-faire. En effet, nous avons dû jeter l'éponge par manque de participants, ayant eu pour conséquence un déficit budgétaire sur ces postes.

Des manifestations, à but lucratif, nous permettent d'équilibrer le budget annuel. C'est ainsi que nous organisons : concours de belote, loto, bal de printemps et que nous vous y attendons toujours plus nombreux, belfortoises et belfortois, pour passer des moments conviviaux.

Vous comprendrez aussi que la vie d'une association dépend de cet élan participatif.

En accord avec la municipalité, nous avons repeint notre local à proximité de la mairie. La commune a fourni le matériel et quelques bénévoles de l'asso ont mis la main à la pâte. Merci à vous tous.

Tel un conte de Noël, les Genêts ont maintenu le repas habituel pour partager autour d'une bonne table. Ce festin a eu lieu le 11 décembre 2015 ; l'association a été ravie d'offrir les toasts d'apéritif et l'animation qui a comblé petits et grands.

Notre Assemblée Générale est programmée le 22 janvier 2016.

Nos activités par le petit bout de la lorgnette :

Patchwork : elles aiment occuper leurs 10 doigts à la recherche du bon mariage des couleurs, du beau montage et réalisent des pièces exceptionnelles... losanges, triangles, parallélogrammes ont l'air de trouver tout naturellement leur place ; c'est ça l'art ! la sélection présentée, lors de la fête votive, nous a tous laissé « bouche cousue » !



La marche : marcheurs acharnés mais adeptes de beaux paysages, ils s'élancent chaque mardi sur nos chemins plus ou moins escarpés, le sourire aux lèvres et le souffle court, parfois. La bonne humeur est présente, un en-cas chocolaté signe une petite pause ; ils sont de 20 à 35 gais-lurons.



La pétanque : avec l'accent du sud-ouest : « tu tires ou tu pointes ? ». L'ambiance est toujours décontractée mais coudes levés, boules lâchées... il nous le faut ce point !

Théâtre, scène locale : Maïté ès-metteur en scène dirige et sait communiquer sa passion aux actrices. Nouvelle pièce en chantier, les répétitions s'enchaînent avec pour objectif le spectacle final... le scoop, il est programmé lors de l'Assemblée Générale en avant-première.

Un vent associatif souffle et s'insinue, vous voulez renforcer nos troupes : adhérents, bénévoles, volontaires, nous vous attendons avec infiniment de bonne humeur pour un surplus de dynamisme, d'idées et de travail aussi !

Les Genêts œuvrant sur la commune de Belfort vous présentent leurs meilleurs vœux 2016 pour une année pleine de projets et de confiance en l'avenir.

Les Amis du St Jean des Arades

L'année 2015 a vu progresser le dossier concernant les désordres sur les murs de la chapelle.

Plusieurs réunions ont eu lieu en mairie ou sur site rassemblant responsables municipaux, Amis de Saint-Jean, expert, dirigeant de GROUPAMA, responsable de l'entreprise TECHNIC. Tout ceci a mobilisé beaucoup d'énergie de la part de tous les partenaires et nous pouvons espérer voir se réaliser la pose de micropieux sous les murs de la chapelle dans l'année 2016.

Le samedi 25 juillet 2015 a eu lieu le repas annuel devant la chapelle Saint-Jean des Arades avec 150 convives et nous avons passé une excellente soirée champêtre.

La tempête d'automne a causé des dégâts importants sur la commune et Saint-Jean n'a pas été épargné, arbres déchirés, branches abimées sur les routes, dans le cimetière, autour de l'église.

Merci aux agents de la commune et aux bénévoles pour la remise en état des lieux.

Merci à vous tous qui nous accompagnez dans notre sauvetage et à bientôt sinon à la prochaine soirée champêtre fixée au samedi 30 juillet 2016.

André Hébrard et le bureau des « Amis de Saint-Jean des Arades ».



Comité des fêtes de Saint Geniès et de la Millau

Le 30 Août 2015 sur la place des amis du Lemboulas s'est déroulé la fête de Saint Genies où, après la messe de 10h et l'apéritif,

se sont rassemblées plus de 30 équipes doublette pour le concours de pétanque.

Le soir près de 280 repas ont été servis suivis d'une soirée dansante avec l'orchestre « Les Copains du Musette » et la légendaire bataille de confettis.

Nous remercions encore la générosité des habitants pour leur participation aux bouquets.

**Le comité vous souhaite une bonne année et
vous donne rendez-vous l'année prochaine
le Dimanche 28 Août même place...**

Association des Parents d'Elèves du Léoure

Cette association, à but non lucratif, reposant sur le bénévolat des enseignants et des parents, vise à soutenir les actions pédagogiques de nos trois écoles en alimentant les coopératives scolaires. Elle sert à payer les déplacements en bus pour les sorties pédagogiques ainsi que les fournitures scolaires de tous nos enfants.

Cette année, 4 animations vont ou ont été organisées :



Le Carnaval à Belfort, le 9 avril 2016,
 La fêtes des écoles à Fontanes, le 2 juillet 2016,
 Le Loto à Montdoumerc, le 10 décembre 2016,
 Opération fresh'attitude au printemps et à l'automne
(paniers de fruit et légumes frais issus de production locale)

Nous vous attendons nombreux pour faire la fête et passer une bonne soirée dans la joie et la bonne humeur.

L'équipe vous attend nombreux pour aider au mieux les écoles de nos enfants.

Présidente : Mme CASTELNAU Dorothée (06.23.87.72.44)

Trésorière : Mme MARTY Caroline (06.70.36.65.19)

Secrétaire : Mme MARTY Christelle (06.16.18.16.76)

Secrétaire Adjoint : Mme MOUNOU Katia

Nous en profitons pour remercier tous les bénévoles, qu'ils soient enseignants, parents d'élèves ou encore amis, qui, dans l'ombre, assurent toutes ces manifestations car sans eux, rien ne serait possible.

Le bureau de l'A.P.E.

Lous aluserpits

Association en sommeil !

Lous Aluserpits attend un repreneur !



J'ai arrêté les ateliers d'art créatif pour les enfants à la fin de la précédente année scolaire (double emploi avec le périscolaire, manque de fréquentation et fatigue personnelle).

Cette association est donc entrée de nouveau en sommeil. Toutefois elle existe et dispose d'un petit actif. Il serait dommage, compte tenu des nouvelles dispositions de devoir la dissoudre.

Elle pourrait fonctionner pour d'autres objets en modifiant les statuts adaptés à son précédent fonctionnement.

Les personnes intéressées peuvent me contacter.

Bonne année à tous.

J. Morillon.

Sunny & Compagnie

L'association **Sunny & Compagnie...** pour ÊTRE BIEN, nouvellement installée sur la commune, créée en 2007, vise à promouvoir le mieux-être dans notre société et le bien-être de tous les Êtres Vivants.

Nous poursuivons notre objectif pour 2016 et nous espérons que vous prendrez plaisir à nous rejoindre. Nous proposons ;

Les **lundis soirs***, cours de **Danse COUNTRY**, de 18 à 21h, pour tous à la salle des fêtes. Petits et grands, sans aucun chichi, venez vous amuser sur la musique des Cowboys. (*hors vacances scolaires).



Panier fruité

Les **vendredis soirs**, vente de **paniers gourmands** à la ferme. Sur le principe de l'achat groupé, en partenariat avec des producteurs locaux le plus possible, nous vous proposons sur liste (les mardis) des fruits naturels, bio, pour une commande à valider le mercredi. Le vendredi nous faisons la tournée chez les producteurs et les paniers sont disponibles le vendredi soir.

La Boutique fixe et itinérante, 100 % positif, bien-être et santé, a aussi vu le jour en 2015.

Vous y trouverez tout une gamme de produits naturels (alimentation vivante & vivifiante, jus de fruits, chocolats, barres énergétiques, pâtes végétales, etc.), des accessoires bien-être, une librairie alternative et toute une collection jeunesse selon les méthodes d'éducatrices positives (Montessori, Steiner...)



Pâtes végétales crudi vie artisan

L'association vous propose également, des **ateliers culinaires** autour de l'alimentation vivante (jus de fruits et légumes avec l'extracteur, salade pétillante, recettes à partager ensemble...).

OASIS

AUTONOMIE, PARTAGE et CONVIVIALITÉ

UN NOUVEAU MODE DE VIE



En achetant à la ferme, vous contribuez à la **création de l'Oasis Nature**, à Quercy, un petit colibri par ici. Nous y avons planté une centaine d'arbres fruitiers ou à baies comestibles en vue de créer un jardin forêt gourmand et de rendre accessible le Bon, la Bio pour tous. Quelques chèvres, moutons et poules travaillent à enrichir le sol et égayent ce petit coin nature. On poursuit l'aménagement en vue d'accueillir à la journée ou en séjour vos compagnons domestiques.

<https://www.colibris-lemouvement.org/oasis/creer-son-oasis>

Dès cet été et à la rentrée scolaire 2016/17, nous mettrons en place des ateliers **Yoga pour enfants**.

Appel à passionnés ! Si vous aimez la nature, les animaux, le bricolage et que vous avez du temps à offrir, venez nous aider et contribuer à la création de ce lieu de rencontre et de partage... sur le principe du petit colibri.

Contactez Jacques, Florence ou Dominique au 06 27 84 92 54 ou sur sunnyetcompagnie@live.fr

Toute l'équipe vous souhaite une Belle année de Joie pour 2016



Marché de Noël à Caussade



Assiette Vitaminée



Salon du Bien-être à Monclar du Quercy

Festivités, Animations, Manifestations

Calendrier Annuel des manifestations des associations du village,



Dates	Manifestations	Association	Lieu
9 janvier	Assemblée Générale	Maison et Terroir	Salle des fêtes B du Q
10 janvier	Vœux à la population	Conseil Municipal	Salle des fêtes B du Q
22 janvier	Assemblée Générale (avec repas)	Les Genêts de Belfort	Salle des fêtes B du Q
20 février	Soirée dansante	Comité des Fêtes	Salle des fêtes B du Q
5 mars	Banquet des chasseurs	Syndicat des chasseurs	Salle des fêtes B du Q
9 avril	Carnaval des écoles	APE du Léoure	Salle des fêtes B du Q
30 avril	Repas spectacle dansant	Comité des Fêtes	Salle des fêtes B du Q
18 juin	Fête de l'été	Maison et Terroir	Salle des fêtes B du Q
30 juillet	Soirée champêtre	Les Amis du St Jean	Place du St Jean
2 juillet	Fête des écoles	APE du Léoure	Fontanes
5 juillet	Balade à la tombée du jour	Maison et Terroir	Place du Village B du Q
2 août	Balade à la tombée du jour	Maison et Terroir	Place du Village B du Q
13.14.15 août	Fête du Melon	Comité des fêtes	Belfort du Quercy
28 août	Fête de St Geniès	C des F St Geniès	Place de St Geniès
10 septembre	Balade du Patrimoine	Maison et Terroir	Belfort du Quercy
8 octobre	Concours de soupes	Maison et Terroir	Salle des fêtes B du Q
4 décembre	Marché de Noël	Maison et Terroir	Salle des fêtes B du Q
10 décembre	Loto des écoles	APE du Léoure	Salle des fêtes Montdoumerc

Des potières installées à Belfort !

Hélène GAUTHIER et Emeline GEOFFROY viennent d'installer leur atelier au local « Perrinet ». Riches de plusieurs années d'expériences dans les métiers d'arts, celles-ci posent leurs bagages afin de développer leur activité.

Elles seront heureuses de vous ouvrir leurs portes afin de visiter l'atelier et de découvrir leur travail dans la partie expo-vente du local.

Pour les plus enthousiastes, néophytes ou avertis, des cours et des stages de tournage et de modelage seront mis en place. Les artistes proposeront également des travaux de groupe auprès de collectivités.

N'hésitez plus, la terre est à portée de vos mains !

Pour tous renseignements :

Hélène, 06.76.34.02.30, ln_gauthier@hotmail.com

Emeline, 06.75.67.38.86, emelinegeoffroy1@gmail.com

Les réalisations d'Emeline et Hélène



Le site INTERNET est actif !



La commune de BELFORT DU QUERCY a son site internet actif !



Pour le consulter tapez dans la barre de recherche :

www.belfortduquercy.fr



N'hésitez pas à nous communiquer des informations par mail au secrétariat de Mairie afin d'alimenter au mieux le site.

Merci aux membres de la commission internet et plus particulièrement à Marie Guillaume pour le temps consacré à cette création.

La redevance d'enlèvement des ordures ménagères



Lors de la séance du conseil communautaire du 14 décembre dernier, Monsieur le Président et l'ensemble de l'assemblée délibérante ont fixé les tarifs qui s'appliqueront à la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) à compter du 1er janvier 2016.

Le budget du service des ordures ménagères présente un déficit important. Au vu des prévisions budgétaires établies pour 2016, Monsieur le Président propose la modifications des tarifs.

NOUVEAUX TARIFS 2016

• Résidence principale desservie 1 fois/semaine :

Particuliers :	185 €
Professionnels :	165 €

• Résidence secondaire desservie 1 fois/semaine :

Particuliers :	155 €
----------------	-------



Tarifs fixés par délibération n°2015-070 du 14 décembre 2015 à 28 voix POUR et 3 ABSTENTIONS.

Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne. (CCPLL)

Le règlement de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères a été également révisé et approuvé par délibération n°2015-071 en séance du conseil communautaire du 14 décembre 2015 à :

26 voix POUR, 3 OPPOSITIONS et 2 ABSTENTIONS.

Ce document est consultable en Mairie ou à la CCPLL sur simple demande.

La CCPLL facture au semestre la redevance de l'année en cours des mois de mars et septembre.

En règle générale, la redevance est facturée à l'occupant du logement.

Préservez la nature

Trions nos déchets

LES DECHETS RECYCLABLES

Au Récup' VERRE

Emballages seulement



Bouteilles, bocaux, pots, sans bouchon ni couvercle

Dans le Bac vert ou le Sac transparent*

EMBALLAGES

ET UNIQUEMENT DES EMBALLAGES !

Carton

Tous



Boîtes & briques

Plastique

Bouteilles



Bidons, flacons, cubi...

Métal

Tous



Boîtes, canettes, aérosols, barquettes...

PAPIER

Non souillé



Tous les papiers : Journaux, revues, prospectus, enveloppes...

Quelques précisions :
• Inutile de laver les emballages : il suffit de bien les vider.
• Aplatir les gros cartons pour éviter l'encombrement du bac vert.

...ET TOUT LE RESTE : dans le bac marron / gris ou (selon le cas) à la déchetterie

*Sacs transparents mis en place sur certaines communes uniquement.



INFO "TRI & DECHETTERIE" : 05 65 21 54 30 - www.syded-lot.fr



Contact CCPLL

Madame Nathalie DELPECH
Service redevance des ordures ménagères.

Lundi et mardi de 13h30 à 16h30
Jeudi de 9h30 à 12h30

Maison communautaire
38, place de la bascule
46230 LALBENQUE.

om.ccpll@orange.fr

La collecte des textiles à Belfort !

**Chaussure ou vêtements trop petits, démodés, assez vus ? Vous ne le portez plus ?
Ne les laissez pas s'entasser dans vos armoires et surtout ne les jetez pas à la poubelle !**

Ils peuvent créer des emplois et être portés par d'autres ou recyclés ou commencer une deuxième vie solidaire.

LE RELAIS

1 borne du Relais en plus des emplacements prévus dans les déchetteries vous attend sur la place du village à côté de la salle des fêtes.

Vous pouvez y déposer vos petits sacs contenant des vêtements, du linge de maison, des chaussures, de la petite maroquinerie (sac à main, ceintures)...

Afin de préserver la qualité de vos dons et leur assurer une seconde vie, nous vous remercions de respecter quelques consignes :

- utiliser des sacs de 50 litres maximum (afin qu'ils puissent entrer dans le conteneurs),
- Veiller à toujours bien fermer ces sacs,
- Donner des vêtements propres et secs. Les vêtements souillés (peinture, graisse), mouillés et moisies ne sont pas recyclables.
- Attacher les chaussures par paires.

En déposant dans les conteneurs du Relais vos vêtements, chaussures, maroquinerie... vous faites un petit geste pour une grande cause !

Vous participez à la protection de l'environnement : **Le Relais** récupère chaque semaine plus de 1 800 tonnes de textiles qui sont valorisés à 97 % et ce sont autant de tonnages qui ne finissent pas à la décharge ou ne sont pas incinérés. Et surtout, vous contribuez à l'insertion de personnes en difficulté, par la création d'emplois durables dans les domaines de la collecte, du tri et de la valorisation des textiles.

Vous pouvez également prolonger leur vie, par exemple, en les donnant à vos proches ou à une association (Croix Rouge, Secours Populaire, Secours Catholique, Emmaüs...)



La déchetterie de Lalbenque



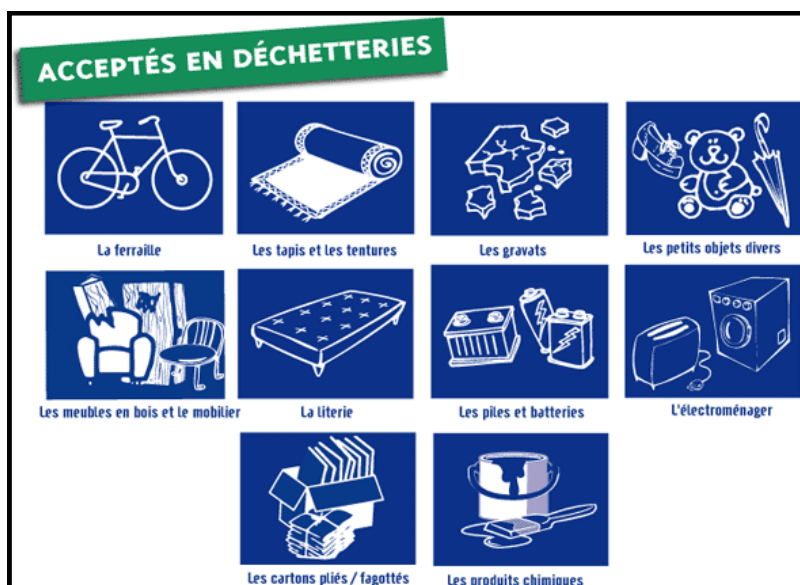
Adresse : 1699, route de Cahors LALBENQUE (46230)

N° Tél : 05.65.20.17.46.

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Fermé	9h - 12h	Fermé	Fermé	Fermé	9h - 12h	Fermé
14h - 18h	Fermé	14h - 18h	Fermé	14h - 18h	Fermé	Fermé

Liste des déchets acceptés par la Déchetterie de Lalbenque :

Solvants usés, déchets acides, huiles usées, huiles moteur usées, filtres à huiles ou à gazole, déchets de produits agro-chimiques, déchets de peintures, vernis, encres et colles, petits déchets chimiques en mélange, déchets métalliques, déchets de papiers et cartons, pneumatiques hors d'usage, déchets de bois, déchets textiles, gros appareils de production de froid, écrans, dont appareils à tubes cathodiques, encombrants ménagers divers, déchets de piles et accumulateurs, piles électriques usagées, batteries usagées, tubes fluorescents, toner d'impression, corps gras, déchets verts, déchets de construction et de démolition, emballages souillés par une substance dangereuse, déchets de soins et déchets biologiques infectieux et déchets chimiques en mélange.



Le recensement militaire

OBJECTIF CITOYEN

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???

www.defense.gouv.fr
Rubrique "Jeunes et JAPD"

SGA

LE RECENSEMENT MILITAIRE

donne des DROITS

QUI ?

OÙ ?

QUAND ?

AVEC QUOI ?

POURQUOI ?

Garçons et filles de nationalité française

À la mairie de ton domicile

Dès 16 ans

Votre carte d'identité
Le livret de famille
Un justificatif de domicile

- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)
- pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
- pour l'inscription d'office sur les listes électorales

OBJECTIF CITOYEN
La JAPD

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette démarche doit s'effectuer le mois du 16ème anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie remet une attestation de recensement qui doit être impérativement conservée dans l'attente de la convocation à la journée défense et Citoyenneté (JDC).

Cette attestation sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous les examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

mon.
Service-Public.fr
Le compte personnel des démarches en ligne

Centre du Service National de Limoges
88, rue du Pont Saint-Martial
87000 LIMOGES

Accueil public : (tél) 05.55.12.69.22.

du lundi au jeudi 8h30-11h45 / 13h30-16h
le vendredi de 8h30-11h45/13h30-15h30

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
Direction de l'enseignement militaire

Imprimé n° 106/002
Lot n° 97-1009 du 28 octobre 1997.
Format : 29,7 x 21.

ATTESTATION DE RECENSEMENT

Le maire de la commune

de

atteste que M

né(e) le ____/____/____ à

domicilié(e) à

a demandé son inscription sur les listes de recensement ;

a été informé(e) des conditions dans lesquelles il (elle) participera à l'appel de préparation à la défense.

L'intéressé(e),
(Signature.)

L'autorité consulaire

de (commune et pays)

Délivré le ____/____/____

Le maire / L'autorité consulaire
(Cachet et signature.)

Ce document est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



Le renouvellement de la carte d'identité



MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR

10+5^{ans}

■ La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1^{er} janvier 2014

L'État simplifie vos démarches

A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne:

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

<http://www.interieur.gouv.fr/>

<http://www.diplomatie.gouv.fr/>

L'état Civil 2015

NAISSANCES

- Firmin BURG,
- Elise CAMPERGUE,
- Léo CURNUT,
- Gabriel ESPOSITO,
- Hugo GIRARD.



DECES

- Marthe CANTECORP,
- Monique CAPMAS,
- Gaston CASTELNAU,
- Albert DULAC,
- Francine GILES,
- Henri LACAN



MARIAGES

- Jérémie BES et Anne-Catherine THIBAU,
- Nicolas DELMOUMY et Audrey BOURGUET.



Le Conseil Municipal 2015

Monsieur le Maire convoque régulièrement son équipe en séance de conseil municipal afin de prendre des décisions sur la vie quotidienne de notre commune.

En 2015, il y a eu **8** conseils municipaux. Ses membres ont délibéré **50 fois**.

Nous vous rappelons que les séances du conseil sont publiques et que vous pouvez assister librement à ces réunions.

De plus, tous les comptes rendus et les délibérations sont consultables en Mairie ou sur le site internet (*seulement les comptes rendus*).

Numéros utiles !



MAIRIE de Belfort du Quercy

05.65.31.60.58.

Agence Postale Communale

05.65.31.60.58.

Restaurant Scolaire

05.65.21.84.59.

École Communale

05.65.31.74.20.

Gendarmerie de Lalbenque

05.65.31.60.17.

Accueil sans abri

115

Centre anti poison

05.61.49.33.33.

Perception de Lalbenque

05.65.31.60.31.

Préfecture du Lot

05.65.23.10.00.

Direction Départementale du Territoire

05.65.20.43.10.

SAUR urgence 24h/24h

05.81.91.35.07.

Service Technique France Télécom

39.01.

Horloge parlante

08.99.88.10.10.

Centre hospitalier de Cahors

05.65.20.50.50.

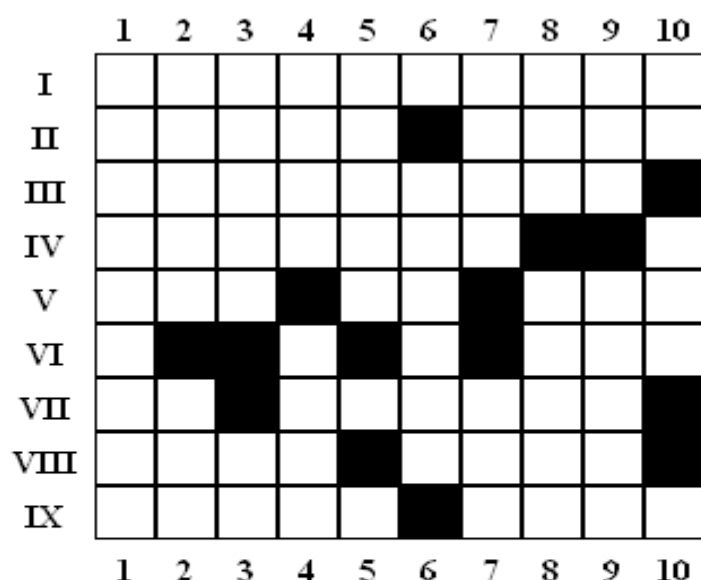
Pharmacie de garde

32.37.

Espace détente



LA CHANDELEUR

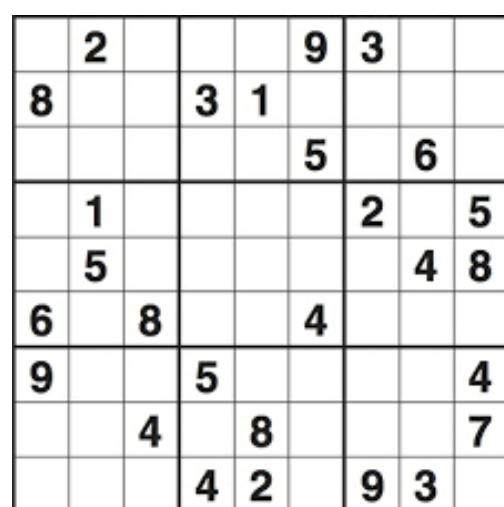
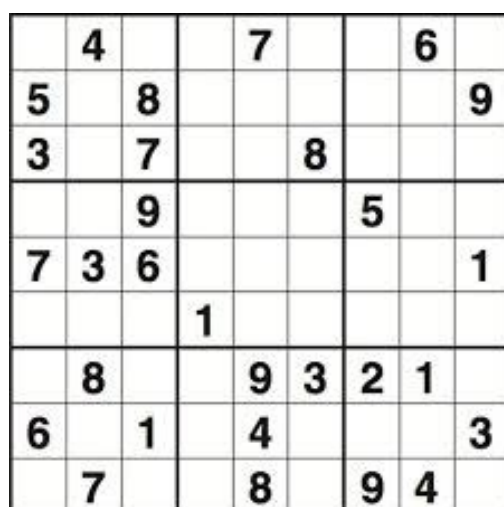


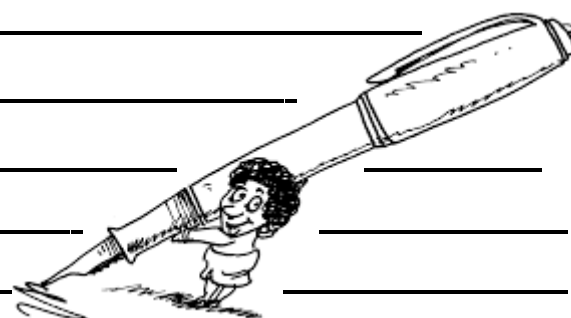
Horizontal

- I. Fête des chandelles. II. précède le printemps. Pare. III. Fabriquent des meubles. IV. Plaças sous les yeux. V. Ecole universitaire. Article étranger. Mamie en allemand. VI. On les lance. VII. Fin de participe. On les fait sauter. VIII. Il est aussi le patron des orfèvres. Ont plus de valeur s'ils sont en or. IX. Il peut être fin ou de glace. Beaucoup.

Vertical

1. Elles laissent passer le Père Noël chaque année ;-). 2. Oiseau nocturne. Maire. 3. Temps pour se préparer à la fête de Noël. Langue du midi de la France. 4. Panent en partie. Cire mélangée. 5. Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement. (en France). 6. Parfois, les factures le sont. 7. Prix à la loterie. Récipient. 8. Tranche d'histoire. Elle touche l'odorat. 9. Vont souvent avec les autres. Célébration catholique. 10. Note. Amas.





Au nom de Monsieur le Maire et toute
l'équipe municipale !